

Bien vivre à *Bulletin d'informations municipales*

Mars 2025



Bray-sur-Somme

www.ville-braysursonne.fr





Chers Brayons, Chères Brayonnes,
Chers élus membres de l'équipe municipale,
Chers partenaires, chers amis,

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance en qualité de maire le 14 décembre 2024, j'ai à cœur d'œuvrer sans relâche pour le bien de notre commune. Étant enraciné et profondément attaché à Bray-sur-Somme depuis 45 ans, je tiens à rappeler ici que je n'ai pas accepté la fonction de premier magistrat de la commune pour les honneurs du titre, mais bel et bien pour contribuer avec votre aide à dynamiser notre

ville, à la faire rayonner et à y apporter des changements au bénéfice de tous.

Des changements qui s'opéreront nécessairement dans le contexte budgétaire propre à notre commune, un contexte que j'ai déjà évoqué lors de mes vœux en janvier dernier.

Peu de temps après ma prise de fonction, j'avais pris la mesure de notre situation en lien avec la sous-préfecture, qui nous accompagne sur le volet budgétaire depuis plusieurs années déjà, après la réalisation de la maison de santé ouverte en 2020. Ce projet ambitieux a en effet laissé des traces dans les finances de la commune, qui requièrent aujourd'hui et pour les années à venir toute notre vigilance. Je souhaitais rappeler ce sujet important car je considère qu'être maire c'est aussi être garant de la clarté et de la transparence de notre vie démocratique.

Mais nous sommes déterminés à faire tout ce qui est possible pour permettre à nos projets de voir le jour, dans le respect d'une gestion financière stricte et raisonnée.

Dans un premier temps, des feux récompenses seront installés pour réguler la vitesse dans la commune, et nous sécuriserons les passages piétons par des éclairages LED spécifiques, de couleur bleue. Vous pourrez accéder en toute tranquillité au petit marché qui fera son retour chaque deuxième dimanche du mois. Vos nuits seront moins sombres, grâce à un éclairage public adapté, qui facilitera et sécurisera les déplacements nocturnes.

Dans le même esprit, l'installation de la vidéoprotection est à l'étude, pour plus de sérénité et pour dissuader tout nouvel acte de malveillance.

Nous travaillons également étroitement avec la communauté de communes du Pays du Coquelicot pour pallier les dégâts liés aux coulées de boue et anticiper au mieux les phénomènes météorologiques qui ont tant marqué les esprits notamment dans le quartier de la Petite Vallée ou le secteur proche du stade.

La propreté de notre village est une autre de mes priorités. Des poubelles sont à disposition dans la commune, que ce soit pour les déchets, ou pour les déjections canines de vos compagnons de promenade. Les déchets abandonnés ou les dépôts sauvages n'ont pas leur place dans nos communes.

Je compte sur chacune et chacun de vous pour nous aider à préserver notre environnement. Nos déplacements quotidiens dans la commune n'en seront que plus agréables, les promenades de nos aînés comme les trajets de nos enfants vers l'école.

Je veillerai aussi avec attention à l'entretien de notre cimetière, pour le respect de la mémoire de nos défunts.

J'aimerais enfin profiter de ces quelques lignes pour féliciter et remercier nos commerçants, les membres de nos associations, les agents techniques et administratifs, la police municipale et bien sûr la belle équipe municipale qui m'entoure pour leur implication, et pour tout le travail réalisé, qui chaque jour, fait de Bray-sur-Somme une commune où il fait bon vivre.

Je vous donne rendez-vous le 26 avril, armés de votre bonne volonté, à l'occasion de notre journée citoyenne, pour embellir tous ensemble notre commune et partager un moment de convivialité.

Votre Maire
Ludovic GOBLET

Nouveau conseil municipal



Dominique Blicck



Christian Dormy



Dolores Bochu



Thierry Rognerud



Angélique Merlier



François Laine



Céline Vansuyt



Ludovic Goblet



Christelle Chovaux



Eric Damay



Doriane Brochart



Jean-Michel Galland



Ana Isabel Dartois



Jean-Pierre Carnat



Aurélien Dubocage

Commémorations, Fêtes et Cérémonies

La 1^{ère} cérémonie des vœux du nouveau maire a réuni beaucoup de monde dans la salle colvert, soudainement devenue trop petite.

Ludovic Goblet, entouré de son conseil municipal, n'a pas manqué de saluer Monique Vaquette qui nous a quittés le 16 octobre 2024.

Celle-ci a été longuement applaudie pour toutes ses années passées au service de la population.

Les Brayons ainsi que Plusieurs Maires de la communauté de communes du pays du coquelicot avaient répondu présent à l'invitation comme la plupart des chefs d'entreprises du village et des présidents d'associations.



Le 6 octobre 2024, c'était la troisième année que la ville organisait la marche d'octobre rose.

89 personnes de Bray et des alentours ont participé, permettant de recueillir la somme de 558€.

Mmes Vansuyt, Wagnier et Chovaux ont eu l'occasion de remettre l'argent récolté à l'association "Seinboliquement rose", lors de la soirée du 5 décembre.

Merci aux marcheurs d'octobre pour leur générosité.

Un moment de convivialité fort apprécié autour d'un buffet a mis un terme à l'évènement.





11 novembre, journée nationale qui incarne, à la fois le souvenir des sacrifices passés et le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation.

Un chant de paix a été interprété par les enfants venus en nombre. La mémoire des soldats tombés au combat et des victimes civiles a été honorée.

Les porte-drapeaux ont été mis à l'honneur pour leur implication et leur engagement permanent. La cérémonie a notamment été marquée par la remise de l'insigne de porte-drapeau à Madame Doriane BROCHART pour ses 8 années de dévouement, par Monsieur Franck BEAUVARLET, Conseiller Départemental,

Lors de la soirée du 5 décembre 2024, les élus ont mis à l'honneur les lauréats des maisons fleuries de Bray sur Somme.

Ce concours récompense les nombreux habitants qui participent à l'embellissement du cadre de vie de la commune et contribuent au label 3 fleurs des villes et villages fleuris.

Prix : Maison avec jardin et cour

- 1^{er} M. et Mme Lando Claude
- 2^e M. et Mme Douvillé
- 3^e Mme Dupont
- 3^e Mme Derclé

Prix : Maison avec façade sur rue

- 1^{er} M. Delannoy-Falize, Mme Bocquet
- 2^e M. Hibon

Prix : Artisans, commerces, industries

- 1^{er} Ascodéro Productique

Prix : Jardins familiaux

- 1^{er} M. Bessin
- 2^e Mme Vandeville
- 3^e M. Et Mme Blicck

Prix : Camping municipal

- 1^{er} Michel Bruyant
- 2^e Jean Radola
- 3^e Louissette Caron

Prix : Jardins potagers

- 1^{er} M. Et Mme Nosalski
- 2^e M. Et Mme René Leguay



Ils ont, aussi, célébré les enfants nés en 2023 avec la remise du diplôme de l'arbre planté la semaine d'avant. Cette action vise à maintenir un lien affectif entre les brayons, les brayonnes et leurs espaces naturels. L'arbre planté est symboliquement attribué à l'enfant qui en devient le parrain ou la marraine. Les fruits qu'il donne sont à tout le monde. Chacun peut cueillir et déguster en étant respectueux de l'arbre et du lieu et en gardant un peu pour les « copains ».

Informations

Camping municipal « le Port »

Après le changement de la barrière en 2024, la commune continue d'investir pour les locataires du camping du port.

Ce sont tous les anciens éclairages qui sont remplacés par des plus modernes avec leds. La lumière sera dirigée vers le sol et non vers le ciel ou les mobil-home.

C'est aussi le passage à la fibre optique pour un meilleur wifi.



Inondations

Dans la continuité du travail sur la protection des habitants de la commune contre les inondations, M. le maire, Ludovic Goblet, les élus de la ville, M. Watelain, président de la communauté de communes du pays du coquelicot et les responsables du pôle « environnement – travaux » se sont rendus sur le terrain ce mercredi 22 janvier 2025.

Une réflexion est en cours pour envisager des aménagements sur le secteur de la petite vallée et réguler le flux des vannes pour limiter la montée des niveaux d'eau.



Le marché des Brayons

Le marché a fait son retour le dimanche 8 février 2025. Vous pourrez retrouver les commerçants de légumes, miel, fromage et saucisson chaque 2ème dimanche du mois. Venez nombreux les rencontrer, échanger sur leur savoir-faire et consommer local.

Journée citoyenne

La 3ème édition de la Journée Citoyenne aura lieu le samedi 26 Avril 2025. Cette journée, riche en partage et en convivialité, contribue à embellir notre village et à renforcer nos liens sociaux.

Nous réaliserons des petits chantiers dans des lieux symboliques utiles à tous, comme un sentier à l'aire de jeux, le nettoyage des lavoirs, de l'église, la mise en peinture des plots au monument aux morts... et ceci dans le but de « Bien Vivre Ensemble » à Bray-sur-Somme.

Un atelier créatif sera proposé pour les enfants.

À l'issue de cette matinée, nous partagerons le repas bien mérité offert par la municipalité.



Pour faire de notre Journée Citoyenne un temps fort du rassemblement des habitants, nous vous attendons nombreux le **samedi 26 avril 2025** à l'Espace des Marais à partir de 8h30.

Rencontre avec les pêcheurs

Samedi 8 février, le maire, ses adjoints et conseillers municipaux, se sont rendus au 4ème étang à la rencontre des pêcheurs. Sur place, d'importants travaux d'élagage pour dégager les berges étaient réalisés par une quinzaine de bénévoles de l'AAPPMA. Ce moment d'échange s'est déroulé dans une ambiance conviviale autour d'un café et de viennoiseries offerts par la municipalité.

Chaque année, ces travaux sont essentiels pour entretenir les lieux et permettre aux pêcheurs de pratiquer leur passion dans de bonnes conditions. Les travaux d'entretien les plus conséquents sont effectués en février, période où la pêche au brochet est fermée et où la végétation est encore en dormance.

Au total, cela représente plusieurs kilomètres de berges à entretenir chaque année et plus de 1 000 heures de travail, car la végétation en bordure d'étang pousse très rapidement. L'association, présidée par M. Vilcot depuis 2003, bénéficie aussi du soutien d'un service civique présent 24 heures par semaine.

Cet entretien réalisé est indispensable pour la pratique de la pêche, mais il est également bénéfique pour les promeneurs qui profitent de la beauté de ces espaces naturels. Toutefois, restez attentifs au matériel des pêcheurs lors de vos balades afin d'éviter tout incident!"



Le Centre de Secours recrute des Sapeurs-Pompiers volontaires ainsi que des Jeunes-Sapeurs-Pompiers (JSP).

Pour devenir Sapeur-Pompier volontaire :

Être âgé de plus de 16 ans

Être en excellentes conditions physiques

Être en règle avec son service national

Jour de ses droits civiques

Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de ses fonctions

Avoir de la détermination, du courage, de l'ambition, du mental

Avoir l'esprit d'équipe

Aimer l'action

Vouloir s'épanouir au travers d'une activité tournée vers les autres

Résider à Bray-sur-Somme et ses alentours



Pour devenir Jeune-Sapeur-Pompier :

Etre âgé de 13 à 16 ans

Participer aux cours les samedis après-midi de 13h30 à 18h, sauf pendant les vacances scolaires.

Pour plus de renseignements, contacter le responsable de l'école de JSP :

Lieutenant Wargnier Cédric 06 27 45 62 92

Alors pourquoi pas vous ? Tentez l'expérience !

N'hésitez pas à me contacter pour tous renseignements au 06.66.54.91.54 ou de venir au centre de secours 6 rue Louise Marais d'Arc.

Capitaine GOBLET Ludovic,

Chef du Centre de Secours de Bray-sur-Somme

Noël 2024

Bons des aînés

Un après-midi chaleureux pour nos aînés

C'est avec quelques musiques de Noël que les élus ont accueilli nos aînés, le samedi 14 décembre 2024 après-midi, pour leur distribuer les bons de Noël, destinés à être utilisés dans les commerces de Bray-sur-Somme participant à l'opération.

Un geste apprécié, en cette fin d'année, qui renforce le lien entre générations et soutient le commerce local.

Ce fut aussi un temps de retrouvailles entre voisins et amis, l'occasion d'échanger des nouvelles dans la bonne humeur. Autour d'une brioche, d'un café ou d'un chocolat chaud, chacun a savouré ces instants de partage et de convivialité.

Un moment simple, mais empli de chaleur humaine, qui a ravi les participants et marqué le début des festivités de fin d'année.



La magie des fêtes ! 🎅

En décembre 2024, le père Noël a commencé sa tournée un peu plus tôt que prévu à Bray sur Somme.

Accompagné de son renne préféré Rudolphe, il a en effet sillonné les chemins de la commune, pour la plus grande joie des petits, comme des grands.

À bord de son char, piloté de main de maître par un autre renne expérimenté, il a pris le soin de distribuer des chocolats aux enfants sages. 🍫 🍪



Malgré le temps, ce fut un très beau succès !



Chaque enfant a également pu écrire une lettre dans laquelle il indique les cadeaux qu'il souhaiterait recevoir. 📄 🎁

En repartant le Père-Noël a promis de revenir en 2025.



Nouveaux services



« Au delà des fleurs » Artisan fleuriste

Pour ceux et celles qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Aude, j'ai 23 ans et je suis natif du Nord.

Après avoir été stagiaire, apprentie et employée dans la même boutique pendant plusieurs années, il est temps pour moi d'ouvrir ma boutique.

Vous pouvez me retrouver dès à présent au 3 rue Pierre Curie (anciennement Ann' Flora Déco).

Un large choix de compositions florales, de plantes, mais aussi de la décoration qui varie en fonction des saisons.

Contact au 09.83.31.19.51. Votre fleuriste Aude

Gérez votre stress et révélez votre potentiel grâce à la sophrologie !

Nouveauté au cabinet ! En plus des séances de réflexologie, je vous propose désormais un accompagnement en sophrologie pour vous aider à traverser les moments de vie stressants. Cette méthode vous permet de mieux gérer vos émotions, de vous préparer mentalement à des événements importants et d'améliorer la gestion des douleurs ou des comportements.

Contrairement à la réflexologie, la sophrologie est une méthode entièrement verbale, basée sur la détente musculaire, la respiration et des exercices de visualisation positive. Un accompagnement typique comprend 8 à 10 séances, où votre motivation à évoluer est essentielle, car cette méthode requiert un entraînement personnel régulier.

Le cabinet est ouvert du lundi au samedi. Plus d'informations et réservation en ligne sur www.reflexologiedartois.fr.



Cokette Girls, bientôt un an !

La mode est bien plus qu'une simple question de vêtements, c'est une manière de s'exprimer, de se sentir bien dans sa peau, et de refléter sa personnalité.

"COKETTE GIRLS" propose une collection diversifiée, alliant vêtements tendances et intemporels. Que vous soyez à la recherche de pièces élégantes pour une soirée, de tenues décontractées pour vos journées ou encore d'accessoires uniques, vous y trouverez de tout.

La boutique a mis un point d'honneur à offrir des produits qui correspondent à toutes les morphologies et à tous les âges.

Située au plein cœur de Bray sur Somme, la boutique est ouverte du mardi au samedi, de 10H à midi et de 14H à 19H. Dès que vous franchissez la porte, un accueil personnalisé vous attend. RABAA est là pour vous guider et vous aider à trouver la tenue parfaite, que ce soit pour une occasion spéciale, un look quotidien.



Incidivilités

CONTRE
LE RACISME &
L'ANTISÉMITISME

M. le Maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers condamnent fortement les actes de vandalisme, sur les murs de la tribune du football, visant à propager des idées antisémites et racistes à travers des tags. Ces messages sont le triste rappel de la persistance de la haine dans notre société.

Les tags antisémites et racistes ne sont pas de simples actes de dégradation. Ils véhiculent des idéologies de haine et de division, cherchant à stigmatiser des communautés entières en raison de leur origine, de leur religion ou de leur culture. Ces symboles de discrimination rappellent des périodes sombres de l'histoire, où des millions de vies ont été détruites à cause de l'intolérance. Il est inadmissible que de tels actes de haine se perpétuent encore au 21ème siècle.

Les élus réaffirment leur engagement envers une société fondée sur le respect, la dignité et l'inclusion. Face à l'extrême gravité de ces actes, M. Le maire a porté plainte en gendarmerie

Nuisances des animaux de compagnie



A Bray sur Somme, nous aimons les animaux, mais nous vous demandons de veiller à ce qu'ils ne provoquent pas de nuisances sonores pour le voisinage ni de déjections laissées après leur passage. Aboiements, que dit la loi ?

Article R1336-5 : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un

lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe le fait d'être à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans les conditions prévues à l'article R. 1336-5. »

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental **interdit le nourrissage des chats errants** sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Toutefois, il convient de **distinguer les chats errants des chats identifiés et stérilisés** qui circulent librement.



Ils nous ont quittés en 2024



Le vendredi 12 janvier 2024, à 50 ans, Jean-François Gambart nous quittait subitement.

C'était un homme « entier » qui avait ses amis et ses détracteurs. Chauffeur de bus de son métier et mécanicien, il était conseiller municipal depuis 2020 et s'investissait pleinement comme membre actif du Comité des fêtes. Il avait de nombreuses passions dont le modélisme.

Monique Vaquette, Maire de Bray sur Somme (2020 – 2024)

Le 16 octobre 2024, nous apprenions avec une profonde tristesse et une grande émotion le décès de notre Maire, Monique Vaquette, née Pourchel, en 1955, à Albert, survenu à l'âge de 69 ans.

Monique laisse, derrière elle, son mari Hervé, avec qui elle s'était unie en 1976. Ensemble, ils avaient choisi de s'installer à Bray-sur-Somme, où ils ont fondé une belle famille. Leur union a donné naissance à deux filles, Emilie et Julie, qui ont été les bijoux de sa vie.

Le temps passant, elle sera également entourée de l'amour de ses cinq petits-enfants : Martin, Suzanne, Solène, Marceline et Faustine, qu'elle chérissait profondément. Monique était une grand-mère dévouée, toujours présente pour ses petits-enfants et leur offrant une affection infinie.

Monique laisse, également derrière elle, sa sœur Martine et son frère Daniel, à qui elle restera à jamais attachée par des liens d'amour et de complicité.

Monique était une femme au cœur généreux, pleine de douceur et de bienveillance, dont la présence apportait sérénité et chaleur à ceux qui l'entouraient. Toujours à l'écoute des autres, faisant preuve de beaucoup d'empathie, d'efficacité, de dévouement.

Toutes ces qualités, elle les aura mises en application dans son travail de secrétaire médicale pendant 42 années. Personne ne l'a oubliée et les nombreux messages sur les réseaux sociaux sont les témoignages des rapports affectueux qu'elle entretenait.



Elle était dévouée à la commune de son cœur et elle s'est engagée dans la vie « politique » de Bray sur Somme lors de ses 3 mandats municipaux, d'abord en tant qu'adjointe puis maire dès 2020. Elle a également œuvré à la Communauté de communes du Pays du Coquelicot au poste de vice-présidente toujours avec passion et dynamisme.

En parallèle de sa vie professionnelle, elle avait de nombreuses passions : le chant avec la chorale « Yann's voices », la peinture, dans les locaux de la mairie de Bray, les voyages : elle a fait le tour du monde, des États-Unis au Japon en passant par l'Afrique sans oublier la Corse dont elle appréciait énormément les chants.

Malgré toutes ses occupations, sa famille restait sa priorité. C'était une pipelette, au grand cœur, pleine d'énergie.

Son mari, ses enfants et sa famille sont très fiers de son parcours, de la personne qu'elle aura été et de l'image qu'elle laissera après elle. Elle restera un exemple de courage et d'optimisme pour son entourage. Sa disparition laisse un vide immense, mais son héritage de tendresse et d'amour demeurera à jamais dans le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de l'accompagner un moment sur le chemin de la vie.

23 mars		Championnats interclubs - club de badminton « Les Fous du Volant »	
20 avril		Chasse aux œufs	
26 avril		Journée citoyenne	
8 mai		Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	
17 mai		Assemblée générale de la FNATH section Bray	
31 mai		Fête des voisins organisée par l'association Quartier de Béthisy	
07 juin		Bal populaire organisé par l'association Quartier de Béthisy	
14 juin		Kermesse des écoles	
15 juin		Championnat de la Somme Vétérans - club de badminton « les Fous du Volant »	
18 juin		Commémoration de l'appel du 18 juin 1940 - remise de gerbe	
21 juin		Concert de la fête église St Nicolas organisé par Les Amis Réunis	
22 juin		Fête locale	
28 juin		Assemblée générale - A.A.E. Football Bray	
05 juillet		Concours de boules association Quartier de Béthisy	
14 juillet		Fête nationale - défilé - festivités	
03 août		Réderie au camping municipal « Le Port » organisée par le Quartier de Béthisy	
15 août		Tournoi et réderie organisés par l'A.A.E. Football Bray	
01 septembre		Commémoration de la libération de la ville de Bray-sur-Somme	
05 septembre		Assemblée générale du club de badminton « Les Fous du Volant »	
06 septembre		Repas moules-frites organisé par l'association Quartier de Béthisy	
09 septembre		Assemblée générale de l'association des Parents d'Élèves	
19 octobre		Foire de la Saint Luc - réderie - braderie commerciale organisée par Les Amis Réunis	
31 octobre		Blackminton organisé par le club de badminton « Les Fous du volant »	
02 novembre		Bourse aux jouets	
07 novembre		Championnats interclubs - club de badminton « Les Fous du Volant »	
11 novembre		Défilé en commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918	
23 novembre		Sainte Cécile célébrée par Les Amis Réunis	
05 décembre		Hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combattants en Tunisie et au Maroc - remise de gerbe	
07 décembre		Assemblée générale des Randonneurs de Bray	
07 décembre		Marché de Noël	
13 décembre		Remise des bons des aînés	



Directeur de la publication : Ludovic Goblet, **Directeur de la rédaction :** Thierry Rognerud

Membres de la commission Communication :

Ludovic Goblet, Thierry Rognerud, Céline Vansuyt, Dolores Bochu, Ana-Isabel Dartois, Christian Dormy

Crédit photos : Mairie de Bray sur Somme **Impression :** Imprimerie Vaillant Papier Coral Book PEFC 100 %

Découverte dans le clocher

Plus de 40 graffitis de la Première Guerre mondiale, témoignages du passé, ont été redécouverts dans le clocher de notre église !

Il s'agit d'une découverte assez exceptionnelle qui nous montre, une fois de plus, la richesse historique de Bray sur Somme.

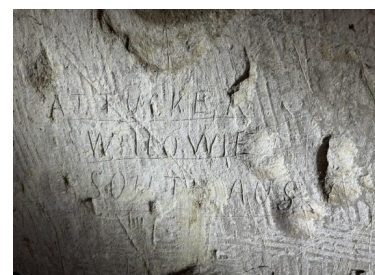
En avril 2023, lors de la demi-journée citoyenne organisée dans la commune, plusieurs habitants profitent du nettoyage de l'église pour visiter le clocher. Parmi eux, Perrine, brayonne passionnée d'histoire, profite de cette ascension pour balayer les parois en craie des escaliers avec le flash de son téléphone. Très vite, elle aperçoit des inscriptions et des dates très anciennes jusqu'à s'arrêter sur un graffiti qui allait l'interpeler ...

...le nom du soldat Émile Jacques et l'année 1915, puis un soldat allemand, un australien, un anglais....



Depuis deux ans et après tout un travail de recherches et de référencement afin de concevoir une base de données, c'est plus de 40 graffitis français, allemands, australiens, anglais et canadiens qui ont été redécouverts au sein de l'église Saint-Nicolas. Avec deux de ses amis, Mathieu et Léa, et grâce au soutien de la Cité souterraine de Naours qui bénéficie d'une véritable expertise sur l'analyse des graffitis de la Première Guerre mondiale, ils ont pu identifier certains soldats, mettre des visages sur ces inscriptions et retracer leurs parcours.

Rappelons qu'au cours de la guerre, le village de Bray sur Somme, situé à l'arrière du front, est une base de cantonnement et un centre de ravitaillement important. Plusieurs centaines de soldats français et britanniques traversent le village, se côtoient et stationnent en repos avant de regagner le champ de bataille qui n'est qu'à quelques kilomètres. L'église est d'ailleurs bombardée à plusieurs reprises, ses cloches dérobées et son clocher en partie détruit. Tous ces graffitis, inscrits entre 1915 et 1918, ont donc résisté à bien des événements ! Ils témoignent d'une vie militaire et d'un passé historique qui a aujourd'hui plus d'un siècle.



Mathieu Gallet, Léa Manot, Laury Vandenterghem et Perrine Chouaux (de g. à d.), l'équipe derrière ce projet.

Même si ce lieu est interdit au public pour des raisons de sécurité et de conservation, l'église semble avoir encore beaucoup de secrets à nous offrir. Toutes ces recherches feront l'objet d'un événement et d'une exposition au cours de l'été et à l'occasion du 11 novembre 2025, afin de partager cette découverte et ce patrimoine, à l'ensemble des habitants et des personnes intéressées par le sujet.

Vous pouvez retrouver les détails de cette enquête historique sur Facebook et Instagram, sur la page « Perrine, la guide ».